



D'Orléans  
2507

Ma chère amie,

Je suis désolé de vous savoir souffrant.

Je vous prie de faire attention à la température changeant.  
J'espère que votre accès de fièvre ne paraîtra pas.

Je vous prie de bien veiller à l'affaire. Ce pourrait venir  
un peu en Faillite; on en avait dit beaucoup.

M<sup>e</sup> Demang est tout à fait opposé à ce que je me propose  
partie civile. Il pense en principe qu'il ne faut pas laisser  
décider devant le jury l'arrêt de la loi de la peine et qu'il  
faut absolument séparer le fait brutal: le fait brut  
d'assassinat commis contre lui. C'est en regard que  
le ministère public. Mais si non, nous aurons à  
répondre à de questions, on a de observations relatives à  
l'"affaire", nous ne pouvons à moins tout le débat  
de le voir faire le jeu de nos adversaires, qui en cherchant  
que cela.

Charles me paraît bien embarrassé. Il voudrait  
une certitude et il ne peut en avoir.

Affectueux sentiments à vous

A. Dreyfus

3203